

Image not found or type unknown



## Dois je payer mon loyer alors que l'immeuble est ss scéllés ?

Par **lobato salgado Gwenola**, le **25/03/2017** à **21:45**

bonjour , je suis un peut perdue ...

Le 20 février 2017 un incendie est survenu au 4 bis rue de benfleet 93230 qui a provoquer le décès de ma maman ...

A l'heure actuel tout l'immeuble est sous scelles en date du 20 février et nous avons reçu de la part de notre propriétaire un courrier nous menaçant de nous mettre en expulsion et au tribunal pour non paiement du loyer.

est -il dans ses droits ? alors que nous avons pas accès a l'immeuble ?

Nous sommes un peut perdu nos voisins et moi même ....